

Faciliter les choix d'une alimentation plus saine

Nous souhaitons faciliter davantage les choix d'une alimentation plus saine pour les consommateurs. Voilà pourquoi nous optons pour une nouvelle convention reprenant des ambitions et des engagements supplémentaires. Nous souhaitons y associer toutes les parties prenantes ainsi que les autorités.



Quel est notre objectif à l'horizon 2025 ?

Nous ambitionnons d'améliorer davantage la qualité nutritionnelle de nos denrées alimentaires et boissons et de permettre aux consommateurs belges de choisir plus facilement des aliments et des boissons plus équilibrés. Nous souhaitons, en particulier, réduire l'apport calorique du consommateur et contribuer à un mode de vie plus sain.

Par ailleurs, nous souhaitons, avec toutes les parties concernées de la chaîne alimentaire, définir des ambitions et des engagements clairs en ce qui concerne la reformulation des produits, la taille des portions, le marketing et l'information des consommateurs.

Comment entendons-nous réaliser cet objectif ?

- Avec le secteur de la vente au détail, nous voulons lancer une nouvelle initiative conjointe assortie d'un éventail d'ambitions et d'engagements que tous les acteurs concernés poursuivront au cours des prochaines années. Cette nouvelle initiative – le « Nutri-Pacte : une Coalition pour une Meilleure Alimentation » – succède à la Convention Alimentation équilibrée et s'étend de fin 2021 à fin 2025.
- L'objectif du Nutri-pacte consiste à prendre des engagements concrets et à les publier sur une plateforme numérique. Chaque année, Fevia évaluera le nombre de nouveaux engagements des secteurs et des entreprises sur la plate-forme. Le nombre d'engagements publiés peut évoluer vers un futur ICP. Les sous-secteurs qui prendront des engagements chiffrés mettront à disposition des données de contrôle en 2026.
- Dans le cadre du nouveau Nutri-Pacte, nous souhaitons également lancer un projet pilote sur le « nudging ». En effet, les choix d'une alimentation plus saine doivent non seulement être disponibles mais le consommateur doit également aller dans ce sens et c'est pourquoi nous l'aiderons dans sa démarche.
- Les entreprises alimentaires actives dans la production et la distribution ne sont pas les seules à influencer le consommateur dans son choix de produits alimentaires et de boissons plus saines. Nous inviterons également d'autres secteurs, des traiteurs aux détaillants et à l'horeca, à s'engager et à prendre des mesures concrètes dans le cadre de cette initiative. Voilà pourquoi Fevia souhaite

organiser une table ronde - en partenariat avec des experts indépendants et le gouvernement - sur les ambitions et engagements énoncés. Nous entamerons un dialogue les uns avec les autres sur l'état d'avancement de ces engagements et ambitions et sur les prochaines mesures que chacun de nous peut prendre pour un avenir plus sain.

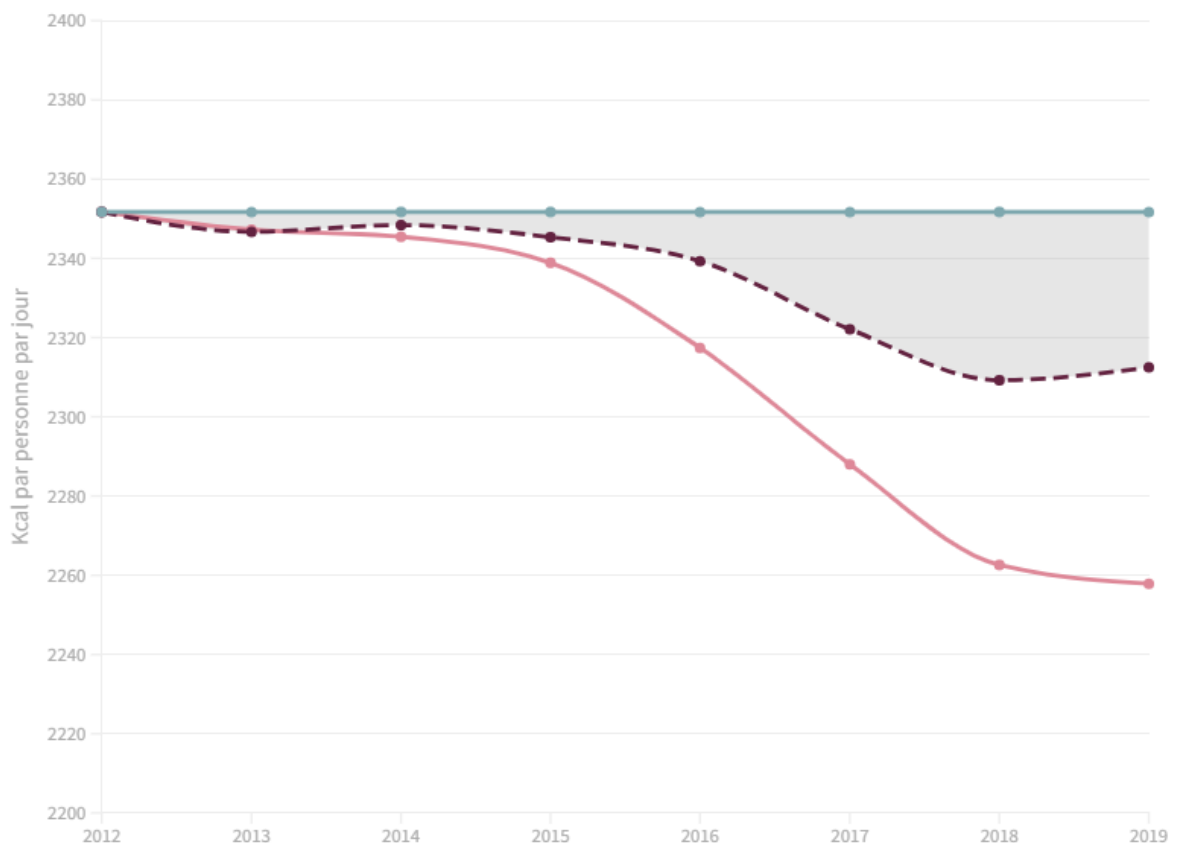
Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Résultats des dernières conventions

Depuis plusieurs années, nous développons de manière proactive une offre alimentaire plus équilibrée. Par exemple, nous avons travaillé à l'élimination des acides gras trans dans nos denrées alimentaires et nos boissons et avons réduit de 10 % la consommation de sel des Belges grâce à la Convention Sel (2008-2013).

La Convention Alimentation équilibrée nous a permis de réaliser une belle avancée afin de réduire l'apport énergétique du consommateur belge. Les résultats des contrôles de la Convention Alimentation équilibrée (2012-2020), calculés via Euromonitor, illustrent clairement la tendance à la baisse.

Évolution du nombre de kcal achetées dans les magasins en Belgique



Contribution de toutes les catégories alimentaires (boissons rafraîchissantes, boissons alcoolisées, aliments frais et aliments emballés) à la diminution du nombre de kcal achetées par personne et par jour.

Contribution de la Convention Alimentation équilibrée (aliments emballés et boissons rafraîchissantes) à la diminution du nombre de kcal achetées par personne et par jour.

Référence (année 2012)

Source : Euromonitor

Entre 2016 et 2018, nous avons atteint une vitesse de croisière en ce qui concerne la réduction du nombre de calories achetées dans les magasins belges. L'International's Passport Nutrition d'Euromonitor montre qu'avec la Convention, nous avons réduit de 2 % le nombre de kilocalories achetées dans les magasins belges entre 2012 et 2019.

Dans le graphique ci-dessus, nous comparons également la contribution de la Convention Alimentation équilibrée (dans laquelle nous nous concentrons sur les boissons non alcoolisées et les aliments emballés) avec la contribution de toutes les catégories d'aliments (boissons rafraîchissantes, boissons alcoolisées, aliments frais et aliments emballés) à la réduction du nombre de kcal achetées dans les magasins belges. Cette dernière représentait une réduction de 4 % entre 2012 et 2019.

En 2020, la réduction de 2 % ne s'est pas maintenue, mais 2020 était une année exceptionnelle caractérisée par un nombre accru d'achats dans le commerce de détail belge ainsi que par le stockage de denrées alimentaires. L'année 2020 a été tellement exceptionnelle qu'elle peut difficilement être comparée aux années précédentes.

Dans le cadre de la Convention Alimentation équilibrée, une série de sous-secteurs ont également pris des engagements concrets de reformulation. Ils ont eux-mêmes rendu compte des résultats de ces engagements, révélant que - à l'exception d'1 catégorie de produits - tous les objectifs de reformulation ont été atteints et certains ont même été dépassés. Les excellents résultats des sous-secteurs, et des secteurs des produits laitiers et des boissons rafraîchissantes en particulier, confirment donc la tendance à la baisse révélée par Euromonitor en matière de kcal achetées.

Compte tenu de nos efforts et de nos bons résultats pour commercialiser des produits reformulés plus équilibrés, nous avons tablé sur une baisse encore plus forte de l'apport calorique des consommateurs. Cette baisse plus marquée n'a pas eu lieu parce que les consommateurs ne font pas encore suffisamment le choix d'une alimentation plus saine. En conclusion, l'offre de choix plus sains n'entraîne pas automatiquement leur achat et leur consommation. Voilà pourquoi dans notre nouvelle Convention « Nutri-pacte : une Coalition pour une Meilleure Alimentation », nous nous attachons non seulement à proposer des choix plus sains, mais aussi à encourager les consommateurs à faire ces choix.

La nouvelle convention « Nutri-pacte : une Coalition pour une Meilleure Alimentation »

Fin 2021, Fevia et Comeos ont bouclé et approuvé les textes d'un nouvel engagement commun, le « Nutri-pacte : une Coalition pour une Meilleure Alimentation ». Le Nutri-Pacte a été lancé le 12 octobre 2023.

Le Nutri-pacte se compose de deux volets principaux :

- Nous nous engageons à améliorer (davantage) la composition de nos produits alimentaires :
 - d'une part, en nous concentrant sur les priorités des « Food Based Dietary Guidelines » et en ajoutant plus de céréales complètes, plus de fruits et légumes, plus de légumineuses et plus de fruits à coque et graines à notre gamme de produits ;

- d'autre part, en nous efforçant, dans la mesure du possible, de réduire la teneur en sucre et en sel et d'augmenter la teneur en fibres de nos produits. Deux rapports scientifiques, que Sciensano doit encore publier, serviront de base à d'autres reformulations de produits : le Nutri-Track, qui se focalise sur l'évolution nutritionnelle de la gamme de produits en Belgique, et EUREMO, qui compare la gamme de produits avec celle des pays voisins.
- Pour certains produits, les formulations n'étant pas (ou plus) possibles, on peut réduire la taille des portions et sensibiliser davantage les consommateurs à ce sujet.
- Nous prévoyons également une nouvelle section dans laquelle nous voulons encourager les consommateurs à faire effectivement des choix plus sains. Pour ce faire, nous allons,
 - lancer un projet de nudging, sous la direction d'un expert en nudging BE4LIFE. L'objectif est de mettre subtilement en avant des choix plus sains dans l'environnement de vente et de voir si cela aide les consommateurs à faire effectivement des choix plus sains. Les résultats de ce projet de nudging sont attendus pour 2024 ;
 - miser davantage sur un marketing qui attire l'attention des consommateurs sur les options plus saines ;
 - fournir aux consommateurs des informations supplémentaires sur la qualité nutritionnelle de leurs produits alimentaires, par exemple au moyen du Nutri-Score sur l'emballage.

Avec notre nouvelle Convention, nous tendons la main aux autorités et aux autres secteurs de l'alimentation (tels que l'horeca, les traiteurs et les détaillants) afin de renforcer les engagements de chacun et d'oeuvrer ensemble à des habitudes alimentaires plus saines.

Enfin, Fevia et Comeos ont créé le site web <https://nutripact.be/fr>, où les entreprises peuvent partager la manière dont elles mettent le Nutri-Pacte en pratique et les efforts qu'elles déploient pour faciliter les choix plus sains pour les consommateurs. Entre-temps, 24 bonnes pratiques de membres de Fevia sont reprises sur le site web, et ce chiffre continue d'augmenter car nous attendons encore plus d'histoires de la part de nos membres. Le site web continuera donc d'être mis à jour.

Quelles sont les actions concrètes de notre secteur ?

- Fevia continue à encourager les sous-secteurs et les entreprises de l'industrie alimentaire à s'engager pour faciliter les choix d'une alimentation plus saine. Par exemple, en 2020, Fevia a organisé un webinaire sur les habitudes alimentaires saines dans un contexte belge et a appelé ses membres à prendre de nouveaux engagements pour la période 2021-2025.
- De nombreuses entreprises alimentaires investissent de différentes façons pour faciliter les choix d'une alimentation plus saine pour les consommateurs, notamment :
 - En améliorant (davantage) la composition des denrées alimentaires et des boissons, en accordant une attention particulière à la réduction de la teneur en sucre et en sel et à l'augmentation de la teneur en fibres.
 - En misant dans ce cadre sur les "groupes d'aliments à privilégier" des Food Based Dietary Guidelines : céréales complètes, légumineuses, fruits et légumes, noix et graines, lait et produits laitiers, poissons, crustacés et fruits de mer, huiles et produits dérivés riches en acides gras oméga-3 et huile d'olive.
 - En utilisant moins de graisses ou de 'meilleures' graisses.
 - En proposant de plus petites portions.

- En investissant davantage dans une offre et un marketing qui incitent le consommateur à opérer des choix plus sains.
- En fournissant au consommateur des informations supplémentaires et en communiquant en toute transparence sur la qualité nutritionnelle des denrées alimentaires et des boissons, par exemple au moyen d'un Nutri-Score sur l'emballage.
- Nous mettons toutes ces actions en œuvre en participant aux projets d'innovation réalisés au sein de Flanders' FOOD et de Wagralim, ainsi qu'aux projets de formation au sein d'Alimento.

Qu'avons-nous fait depuis le lancement de la roadmap ?

Depuis le lancement de cette roadmap de développement durable de l'industrie alimentaire belge en novembre 2021, nous avons réalisé des progrès considérables avec notre nouveau Nutri-pacte :

- Nous avons mené plusieurs discussions bilatérales au sein de Fevia afin d'identifier les éventuels engagements concrets à prendre en exécution du Nutri-pacte.
- Fevia et Comeos ont lancé le « Nutri-Pacte : une coalition pour une meilleure alimentation » en octobre 2023 ;
- Nous avons créé le site web <https://nutripact.be/fr>, sur lequel nous expliquons plus en détail le contenu du nouveau Nutri-Pacte, présentons une chronologie de toutes nos initiatives précédentes et énumérons les meilleures pratiques de nos entreprises, avec les différentes manières dont elles s'y prennent pour faciliter les choix plus sains aux consommateurs ;
- Avec la master class sur le nudging, organisée en avril 2023, nous avons donné le coup d'envoi du projet de nudging que nous développons pendant un an, sous la direction de l'expert en nudging BE4LIFE (Behavioral Economics for Life). BE4LIFE teste actuellement des interventions concrètes de nudging avec les entreprises participantes, appliquées à leurs produits alimentaires et dans l'environnement de vente ;
- En septembre 2023, Fevia a organisé la table ronde « Faciliter le choix d'une alimentation plus saine ». Plusieurs parties prenantes, dont d'autres fédérations sectorielles, des experts en santé, des universitaires et des représentants de la société civile y ont participé. Ensemble, nous avons dialogué sur la manière dont nous pouvons renforcer les plans et les engagements de chacun et sur la façon dont chacun, de sa propre responsabilité, peut contribuer à un avenir plus sain. Des informations intéressantes sont ressorties de cette table ronde.